

Initiatives ministérielles

n'est pas une façon responsable de réduire notre déficit ni de gérer le budget de l'État.

Comme je l'ai dit au début de mon discours, le gouvernement a une responsabilité budgétaire. Nous avons l'obligation de juguler le déficit. Il ne faut toutefois pas oublier que nous avons aussi une responsabilité sociale envers chaque Canadien. Il importe de rappeler que chaque ligne du budget fédéral vise des Canadiens en chair et en os, des personnes qui subissent les répercussions des changements prévus.

Il serait inacceptable de faire simplement ce que propose le troisième parti et de pratiquer la politique de la terre brûlée sans tenir compte des répercussions que cela aura sur la population. C'est un mode de gestion budgétaire irresponsable. Il est facile de prendre une liste de dépenses, de fixer un montant arbitraire et de rayer simplement des éléments de la liste jusqu'à l'obtention du résultat souhaité. Nous ne pouvons faire cela.

Nous engageons des dépenses pour les soins de santé, pour le régime de sécurité de la vieillesse, pour l'assurance-emploi. Nous le faisons parce qu'il faut le faire, parce que c'est important. L'idée que nous puissions simplement agir de manière radicale et destructrice est inacceptable.

• (1700)

Un autre principe que je veux faire valoir, c'est que nous devons conjuguer nos efforts afin de créer des emplois. Comme le ministre l'a dit à maintes occasions, cela n'a rien de contradictoire. En jugulant le déficit et en rétablissant une saine gestion financière au Canada, nous favoriserons la création d'emplois. Un déficit moins grand se traduira par une baisse des taux d'intérêt. Des taux d'intérêt moins élevés se traduiront pas plus d'investissements de la part des entreprises et une confiance accrue des consommateurs. Cela se traduira par une hausse des dépenses de consommation et par plus d'emplois. Cela créera un climat propice, où les chefs de petites entreprises, hommes et femmes, pourront créer des emplois. Il est important que nous réduisions le déficit, pour la création d'emplois.

Les mesures que nous avons prises pour créer des emplois sont efficaces. Depuis que le gouvernement actuel a été porté au pouvoir, il a créé 450 000 nouveaux emplois à plein temps. Le taux de chômage a également diminué de 1,7 p. 100. Nous faisons des progrès. Certes, il reste beaucoup à faire, mais il est important pour les Canadiens de se rendre compte que nous faisons des progrès.

Si on compare ces progrès à ceux du gouvernement précédent, qui a dit durant la campagne électorale qu'il n'y aurait aucune possibilité de créer des emplois avant quelque temps au XXI^e siècle, on doit admettre que l'actuel gouvernement s'en est fort bien tiré. Cependant, je le répète, il nous reste encore beaucoup à faire.

Je voudrais répéter les quatre principes dont, à mon sens, le ministre doit tenir compte en établissant son budget. D'abord, le déficit doit être réduit le plus rapidement possible. Ensuite, les mesures qu'il prendra devraient être axées sur une stratégie de

croissance et la réduction des dépenses tout en évitant des hausses d'impôt générales. Troisièmement, nous devons agir de manière à assumer nos responsabilités financières, mais aussi nos responsabilités sociales. Enfin, nos mesures doivent stimuler la croissance économique et la création d'emplois.

Nous avons une vision à long terme de la prospérité économique du pays. Notre stratégie n'est pas celle de la terre brûlée sans égard à la responsabilité des dépenses. Nous voulons garantir que le déficit sera maîtrisé, mais nous tenons également à investir dans le Canada, nos enfants et nos petits-enfants.

[Français]

Le président suppléant (M. Kilger): Avant de quitter le fauteuil, je voudrais prendre l'occasion pour vous souhaiter à tous un joyeux Noël et une bonne année.

M. Richard Bélisle (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir d'intervenir dans ce débat sur les consultations prébudgétaires et d'attirer l'attention de cette Chambre sur certaines affirmations du ministre des Finances, lors de la mise à jour économique et financière déposée le 6 décembre dernier.

Lors du dépôt de ce document, le ministre nous a dit, et je cite: «Notre problème fondamental reste une dette qui augmente plus vite que notre économie. Il y a 20 ans, le ratio de la dette du gouvernement fédéral au PIB était de 19 p. 100. Il y a dix ans, il était de 50 p. 100 et aujourd'hui, il est proche de 75 p. 100.»

Cette poussée incontrôlable de la dette s'est amorcée, comme nous le savons tous, sous le long règne des libéraux entre 1968 et 1984. En 1970, le déficit annuel présenté par le ministre libéral Edgar Benson était de 800 millions de dollars. En 1976, ce déficit atteignait 6,3 milliards et le ministre libéral des Finances était à l'époque Donald Macdonald.

À l'arrivée du premier ministre actuel comme ministre des Finances en 1978, le déficit annuel canadien passe à 12,6 milliards de dollars, ce qui correspond à 5,2 p. 100 du PIB de cette année-là.

Mais le record de gestion catastrophique qui mène le pays à une quasi-faillite revient à l'ineffable Marc Lalonde, alors bras droit du premier ministre Trudeau. À titre de ministre des Finances, M. Lalonde enregistre, en 1983, un déficit de 32,4 milliards de dollars, soit 8 p. 100 du PIB, et l'année suivante, en 1984, un déficit de 38,3 milliards de dollars, soit 8,6 p. 100 du PIB, ce qui a constitué un record historique en fonction du PIB. Cette année-là, le déficit dépassait 50 p. 100 des recettes fiscales du gouvernement qui étaient de 75 milliards de dollars.

• (1705)

Par la suite, les conservateurs ont tenté de mettre les freins en ralentissant l'importance relative du déficit annuel, mais n'ont pu inverser cette tendance d'endettement année après année amorcée par les libéraux.

Aujourd'hui, le ministre des Finances vient nous faire la morale de la parcimonie, et nous dit, et je cite: «Un déficit zéro, oui nous y parviendrons.»